



**Comité Départemental de
Spéléologie et de Canyonisme
des Pyrénées-Atlantiques**



Fédération Française
de Spéléologie

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024 DU CDSC 64
À LICQ ATHEREY LE 8 FÉVRIER 2025**

L'Assemblée générale statutaire du CDSC 64 s'est tenue le samedi 8 Février 2025 à LICQ-ATHÉREY, en présence d'une grande partie des adhérents.

Le président du CDSC 64 ouvre la séance à 14 h 15, il remercie les participantes et les participants, les membres du bureau et du conseil d'administration, liste en annexe.

Le secrétaire procède à la vérification des délégués représentants des clubs (adhésion FFS, nombre et procurations).

Préambules :

Votants désignés par les clubs :

Assemblée générale 2024 – Grands Électeurs			
Clubs	Nombre représentants	NOM Prénom	Présent, présente, procuration à...
GSG	1	Jacques KERDAFFREC	Michel LAUGA : validée
SC BAUDREIX	1	Jean Charles ROUSSEL	Absent
Individuel	1	Dominique DOREZ	Présent
ASCT Turbo	0	Club non fédéré au 08 /02 /2025	
ARSIP	2	Serge PUISAIS	Présent
		Marie Claude DOUAT	Présente
RIGALOUS	3	Lucie DAL SOGLIO	Présente
		Samuel MAYSONNAVE	Présent
		Louis DE PAZZIS	Lucie DAL SOGLIO : validée
SSPO	4	Éric DE VALICOURT	Présent
		Audrey QUENTIN	Éric DE VALICOURT : validée
		Emmanuel TIXIER	Présent
		Gérard CAZENAVE	Présent
GSO	4	Martine DURTELLE de SAINT SAUVEUR	Présente (commissaire aux comptes)
		Christophe DURTELLE de SAINT SAUVEUR	Présent
		Christine GASTEREGUY	Présente
		Jean-François GODART	Christophe DURTELLE : validée
GSVO	4	Brigitte CHOZE	Présente
		Paul DOUMENJOU	Présent
		Nicolas TERRIER	Présent
		Joël COUCOURON	Paul DOUMENJOU : validée
LEIZE MENDI	6	Laurent DALET	Iban DUNAT : validée
		Jean-Louis DABÈNE	Présent
		Iban DUNAT	Présent
		Darioush RAHAMMI	Présent
		Christophe HAJDUK	Présent
		Adeline BEILLEROT	Jean Louis DABÈNE : validée



Comité Départemental de Spéléologie et de Canyonisme des Pyrénées-Atlantiques



Fédération Française
de Spéléologie

Soit 25 votants ; Le représentant des Individuels, étant juge et partie, décide de ne pas voter.
Les votes exprimés seront donc au nombre de 24.

Le quorum étant atteint, les travaux de l'Assemblée générale 2025 débutent à 14 h 25.

Rappel ordre du jour :

- 1 - Vote du procès-verbal de l'AG 2023 (du 3 février 2024)
- 2 - Présentation du rapport moral du président – vote
- 3 - Présentation du rapport financier et du résultat 2024 – vote
- 4 - Rapport des vérificateurs aux comptes – vote du quitus
- 5 - Présentation du budget 2025 - vote
- 6 - Montant de la cotisation 2025 - vote
- 7 - Présentation des rapports des commissions – questions
- 8 - Élection des vérificateurs aux comptes
- 9 - Élection des représentants du CDSC 64 au CSR-NA
- 10 - Élection du représentant du CDSC 64 à l'AG fédérale
- 11 - Présentation des divers rapports, questions diverses.



Comité Départemental de Spéléologie et de Canyonisme des Pyrénées-Atlantiques



Fédération Française
de Spéléologie

Déroulé de l'AG

1 - Vote du procès-verbal de l'Assemblée générale du 3 février 2024.

Pour : 24 Abstention : 0 Contre : 0

Adopté à l'unanimité.

2 - Présentation et vote du rapport moral du président.

[Texte du rapport moral consultable ici.](#)

Pour : 24 Abstention : 0 Contre : 0

Adopté à l'unanimité.

3- Présentation et vote du rapport financier.

Le trésorier, Joël FAURE, nouvelle équipe de trésoriers avec Pierre-Henri FONTESPIS-LOSTE, présente le résumé du résultat 2024 et le bilan.

Résultat 2024, éléments significatifs sur les évolutions entre exercices 2023 et 2024 :

Pour simplifier, nous avons tronqué les centimes.

- La charge salariale : une baisse de 14 710 € (pas d'apprenti cette année) à nuancer cependant puisque cette charge était aidée à hauteur de 5 333 €.
- Augmentation des prestations : plus 9 900 € par rapport à 2023.
- Subventions : baisse de 2 045 € de la subvention l'ANS et baisse de 800 € de la subvention du conseil départemental.
- Le résultat d'exercice est **excédentaire de 8 393 €**.
- En trésorerie, correction faite des dettes les disponibilités du CDSC 64 se montaient à **63 363 €** au 31 / 12 / 2024.
- Le CDSC 64 comptabilise sur cet exercice **78** bénévoles ayant fourni **2 479** heures de bénévolat au comité (dont environ 1 480 pour le seul compte du Spéléo Secours).

Exercice	2021	2022	2023	2024
Produits*	78 025 €	96 310 €	85 218 €	81 027 €
Charges*	68 664 €	93 203 €	84 962 €	72 634 €
Résultat	9 361 €	3 107 €	256 €	8 393 €

* Hors Bénévolat

[Rapport financier complet consultable ici.](#)



Comité Départemental de Spéléologie et de Canyonisme des Pyrénées-Atlantiques



Fédération Française
de Spéléologie

Martine DURTELLE DE SAINT SAUVEUR relève une erreur sur le bilan et pose une question sur les détails de recettes au titre III :

« - *D'où viennent les recettes titre 3 des recettes ?*

- *À quoi correspond la différence entre 256 €, positif sur le résultat 2023 et 1 240 €, négatif sur le bilan ?* »

Le trésorier ne pouvant pas apporter de réponse immédiate instantanément sur une comptabilité établie en 2023 par l'équipe précédente et votée à la dernière AG. On passe au vote du rapport financier.

Pour : 12 Abstention : 12 Contre : 0

Nota : Pour mémoire, une Assemblée générale d'une association se prononce sur un résultat et non sur un bilan, bilan qui n'est pas obligatoire pour les associations à subventions publiques inférieures à 153.000 €

Remarque d'un intervenant : - « Ce vote fait de ce rapport financier le plus mal adopté depuis la création du CDSC64. »

Suite au malaise, le président propose une pause d'une quinzaine de minutes.

Explications fournies, juste après la pause, par le trésorier :

« Le delta sur résultat d'exercice 2023 observé sur le bilan du CR 2024 correspond aux fonds dédiés de l'ANS (pour l'aménagement des sites de pratique - 2022) pour un montant de 1494,00 €. Ces reprises sur amortissements n'étant pas prises en compte par le logiciel BasiCompta.

Yves BRAMOULLÉ (trésorier-adjoint de l'ancienne équipe) avait pris l'habitude de corriger manuellement les sorties de BasiCompta, moi (Joël FAURE), pas encore, mais je vais retenir la leçon. Voilà donc les corrections que j'aurais dû apporter :

Ligne PASSIF - Excédent ou déficit (N-1) : 255,39 €

Ligne PASSIF (qui aurait dû être rajoutée manuellement) - Fonds dédiés ANS : -1 496,00 €

Sans changer donc le sous-total 1 (ni le total général donc) : 255,39 - 1496,00 = - 1 240,61 € porté en excédent ou déficit sur le document initial.

Suite au vote porté sur le résultat de l'exercice, une intervention de Pierre-Henri FONTESPIS-LOSTE qui exprime sa déception devant le vote d'abstention de la moitié des suffrages exprimés, les vérificateurs aux comptes, missionnés pour cela, n'ayant fait aucune remarque préalable quant à une tenue défectueuse des comptes.



Comité Départemental de Spéléologie et de Canyonisme des Pyrénées-Atlantiques



Fédération Française
de Spéléologie

4 - Rapport des vérificateurs aux comptes.

- Le rapport du premier vérificateur aux comptes, signé Yves BRAMOULLÉ, est joint en annexe.
 - o Extrait : « *Sur la base de cet examen, je peux affirmer que les comptes de l'association sont tenus avec rigueur, qu'ils sont justes, sincères, et reflètent l'activité du CDSC 64 durant l'exercice 2024.* »
- La deuxième vérificatrice aux comptes, Martine DURTELLE DE SAINT SAUVEUR, n'a pas fourni de rapport, déclare qu'elle n'a pris aucune connaissance des comptes avant le jour de l'AG et n'a présenté ses observations pertinentes qu'au jour de l'AG.

On discute, ici et là, sur la mission des vérificateurs aux comptes, mission de conseils, en appui de l'équipe des trésoriers, et ce, tout au long de l'année d'exercice, sur la base de contrôles et échanges réguliers et constructifs. Yves Bramoullé a été remercié par le trésorier pour ses conseils avisés.

Il serait bon, à l'avenir, d'anticiper les vérifications pour préserver l'équipe des 2 trésoriers d'un vote sanction sur un bilan, à cause d'une erreur justement dénoncée par une personne, missionnée pour l'éviter. On rappelle que le compte de résultat n'a pas été mis en doute.

5 - Présentation du budget 2025.

Document présenté en annexe.

Pour : 23 Abstention : 1 Contre : 0

6 - Montant de la cotisation 2025

Actuellement, la cotisation par fédéré(e) est de 3 €, la part de chaque club étant de 15 €.

La situation financière étant très saine, il est proposé de ne pas faire varier les cotisations pour 2025.

Pour : 24 Abstention : 0 Contre : 0

Maintien du montant des cotisations adopté à l'unanimité.

7 - Digressions quant au remplacement du CDST dès juin 2025 :

En lien avec la situation financière de l'association, une discussion s'engage concernant la succession de Dominique DOREZ, agent de développement, qui quittera ses fonctions au 1er juillet 2025.

Le président présente les diverses possibilités sur lesquelles le Bureau et le CA devront réfléchir :

- a) Faut-il le remplacer dans toutes les tâches qu'il assurait avec 100% de temps de travail ?*
- b) Ne peut-on envisager un temps partiel (sur 8 à 9 mois) ce qui permettrait à un professionnel de postuler et pourvoir parallèlement travailler en haute saison dans son activité initiale (encadrement, accompagnement canyon, spéléo) ?*
- c) Peut-on mutualiser les tâches administratives avec une autre fédération de sport de plein air ?*
- d) Peut-on (doit-on) embaucher une personne qui ne s'occupera que de l'administratif, les encadrements sur le terrain étant assurés par un professionnel ?*



Comité Départemental de Spéléologie et de Canyonisme des Pyrénées-Atlantiques



Fédération Française
de Spéléologie

Ces actions en direction des collèges, public particulier, sont une source de revenus pour le CDSC 64 importantes. Elles sont en outre un élément majeur qui place le CDSC 64 en bonne place auprès de Conseil départemental.

Les interrogations sur ce sujet sont aussi en mettre en relation avec la baisse certaine de la subvention du Conseil départemental, ce qui laisse entendre que des recherches de financements complémentaires seront nécessaires.

8 - Présentation des rapports des commissions, des actions et des clubs....

Rapport joints en annexe.

(ARSIP, Conseiller Technique CDST, Leize Mendi, GSO, SAS LA VERNA, Scientifique/environnement, Plongée, sentier karstique)

Concernant le projet de sentier karstique sur la commune d'Arudy, ce projet est en sommeil compte-tenu des relations délicates entre les différentes parties prenantes.

Paul DOUMENJOU propose de se pencher à nouveau sur ce projet.

Document en annexe.



Comité Départemental de Spéléologie et de Canyonisme des Pyrénées-Atlantiques



9 - Élections des vérificateurs aux comptes

Se représentent pour assurer cette fonction :

1) Martine DURTELLE DE SAINT-SAUVEUR

Pour : 24 Abstention : 0 Contre : 0

2) Yves BRAMOULLÉ

Pour : 24 Abstention : 0 Contre : 0

10 - Élection des représentants du CDSC 64 au CS-RNA :

Cette AG se déroulera dans le Lot et Garonne.

Compte tenu du nombre de fédéré(es), le CDSC 64 doit désormais présenter 9 candidat à l'AG régionale :

- Marie-Claude DOUAT (Pour : 24 ; Abstention 0 ; Contre : 0) ;
- Michel DOUAT (Pour : 24 ; Abstention 0 ; Contre : 0) ;
- José LHUILIER (Pour : 24 ; Abstention 0 ; Contre : 0) ;
- Yves BRAMOULLÉ (Pour : 24 ; Abstention 0 ; Contre : 0) ;
- Nicolas TERRIER (Pour : 24 ; Abstention 0 ; Contre : 0) ;
- Pierre-Henri FONTESPIS-LOSTE (Pour : 24 ; Abstention 0 ; Contre : 0) ;
- Éric DE VALICOURT (Pour : 24 ; Abstention 0 ; Contre : 0) ;
- Serge PLANÈS (Pour : 24 ; Abstention 0 ; Contre : 0) ;
- Christian GIRAUT (Pour : 24 ; Abstention 0 ; Contre : 0)

11 - Élection d'un(e) représentant(e) du CDSC 64 à l'AG fédérale.

Elle se déroulera aux Eyzies, en DORDOGNE.

Marie Christine DELMASURE (Pour : 24 ; Abstention 0 ; Contre : 0)

12 - Informations diverses.

- Leize Mendi recevra le prix Annick Menier lors de l'AG du CSR-NA pour son film et sera aussi destinataire d'une aide financière du CDSC 64 pour la réalisation de ce film.

Le président du club Leize Mendi, Christophe HAJDUK, remercie le CDSC 64 pour ce soutien.

- Le club GSO organisera les prochaines JNSC d'octobre 2025.

Fin des débats, la séance est levée à 18 h 00, le Président clôture l'Assemblée Générale.

Fait à Uhart Cize le 12 février 2025.

Le Président
Jérôme LABAT

Le secrétaire
Serge PLANÈS



Comité Départemental de Spéléologie et de Canyonisme des Pyrénées-Atlantiques



ANNEXES

Étaient présents : Marie-Christine Delmasure (CA), Jean Louis Dabène, Joël Faure (CA), Serge Puisais, Michel Douat, Marie-Claude Douat, Jérôme Labat (CA), Maryse Labat, Éric De Valicourt, Pierre-Henri Fontespis-Loste (CA), Emmanuel Tixier, Zorka Coso, Pierre Fillon, Christophe Durtelle de Saint Sauveur, Martine Durtelle De Saint Sauveur, Christine Gastereguy (CA), Iban Duinat, Lucie Dal Soglio (CA), Samuel Maysonnave, Nicolas Terrier (CA), Virginie Couanon (CA), Michel Lauga (CA), Brigitte Choze, Paul Doumenjou (CA), Darioush Rahami, Millán Ibañez Alcayne (CA), Dominique Dorez, Gérard Cazenave, Didier Marion, Christophe Hajduk, David Iraundeguy, Olivier Pierre, Franck Humbert, Gilbert Syllebranque, Serge Planès (CA).

Toutes les annexes, rapports et tous documents attachés à l'Assemblée Générale sont consultables à cette adresse :

<https://cds64.org/WordPress3/docs-ag-2024/>

[Compte-rendu de l'AG 2023 du 3 février 2024...](#)

[Rapport moral...](#)

[Rapport financier définitif...](#)

[Budget prévisionnel définitif...](#)

[Rapport du vérificateur aux comptes Y. B.](#)

[Rapport du CDST...](#)

[ARSIP – CR activités 2024....](#)

[ARSIP CR explos 2024...](#)

[ARSIP CR tyro flamme olympique...](#)

[ARSIP Mise en sécurité Lonné Peyret...](#)

[Leize Mendi CR activité 2024...](#)

[GSO Compte-rendu d'activité 2024...](#)

[La Verna – Rapport 2024...](#)

[Commission Plongée Sout – Rapport 2024....](#)

[Rapport 2024 Commission Scientifique Environnement...](#)

[Projet Sentier Karstique...](#)